

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU COMITE DE SKI DU MASSIF DES VOSGES

- 8 JUIN 2024 à RONCHAMP
(70)

RELEVE DE DECISIONS

Rédigé par Martine PETER et Vanessa DORSCH

Validé par Estelle SCHÜTZ-KOZLIK et Bertrand BEDEL



Assemblée générale ordinaire

- Constitution du Bureau de l'Assemblée

Bertrand BEDEL, Martine PETER, Estelle SCHÜTZ-KOZLIK.

- Constitution du bureau des scrutateurs

Sous l'autorité de Francis ESCHER (SC Luron) et des scrutateurs Sylvie GRESSILAUD et Vanessa DORSCH.

Sur 108 clubs, 48 sont présents ou représentés avec 4534 participants sur 8001,

Par conséquent, le quorum est atteint avec 56,7 % des voix.

- Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale ordinaire du 3 juin 2023 au Markstein.

Le PV de l'AG du 3 juin 2023 au Markstein est adopté à l'unanimité.



Intervention du Président de la FFS

Fabien saguez



Rapport moral de la
présidente :
Estelle Schütz-Kozlik



Remerciements au Président du Comité Départemental 70, Cher Patrick pour votre accueil.

Remerciements à l'ensemble des Présidents de clubs et personnes ayant répondu présents à cet événement incontournable.

Remerciements également aux partenaires institutionnels et privés qui nous suivent tout au long de l'année, je cite ici :

- La région Grand Est
- La Drajes
- Le Crédit Mutuel
- Et les nouveaux partenaires qui nous ont rejoints au cours de la saison.

Merci pour leur confiance, et leur intérêt à suivre l'évolution de nos activités.

Nous voilà déjà à mi-mandat et comme chaque fin de saison l'heure est aux bilans.

Bilan qui n'est pas simple à réaliser compte tenu des difficultés liées au manque de neige.

Cet état de fait nous laisse à la fois « amer » évidemment mais nous prouve aussi une fois de plus que les clubs et les commissions sportives ont su faire preuve de motivation, d'engagement, d'adaptabilité et de créativité.

La saison a été particulièrement impactante pour les alpins qui n'ont pu réaliser que 6 courses sur massif avec toutes les conséquences que cela entraîne pour les jeunes et les familles.

Dans ce contexte nous avons effectué deux déplacements sur des épreuves hors massif : championnats de France nordique à Meribel où ont évidemment participé et brillé des athlètes Vosgiens, ainsi que sur la finale alpine à Avoriaz . (J'en profite ici pour féliciter l'ensemble des jeunes (et moins jeunes) coureurs ainsi que leurs entraîneurs , n'ayant pu le faire en direct compte tenu du fait que l'organisateur n'a pas souhaité nous donner la parole ..)

Par ailleurs concernant les nombreux palmarès de nos jeunes athlètes Vosgiens dans les différentes disciplines et catégories, je laisse l'honneur de les présenter aux présidents de commission et aux CTS, qui ont tous contribué de près à ces réussites.

Dans un autre domaine, En dépit d'une saison sans neige, ce ne sont pas moins de 33 dossiers qui ont été déposés par les clubs auprès de l'ANS dans le cadre du PSF. Là encore nous ne pouvons que saluer les initiatives et projets.

La réécriture du PSF visant à accompagner ce développement au travers des activités 4 saisons et du ski forme, activités qui deviennent non seulement vitales mais qui seront également un moteur de développement pour nos clubs loisirs et de compétition.

Afin de formaliser cela et de se mettre ainsi en conformité avec la loi nous avons travaillé à actualiser notre projet sportif et de développement à travers l'écriture du projet associatif (inexistant jusqu'ici) et vous en présenterons l'ébauche tout à l'heure.

Durant cette saison , parmi bien d'autres choses :

- Dans différents contextes j'ai été invité sur des colloques menant des réflexions sur les plans de la féminisation et de l'accompagnement des dirigeantesDans ce cadre là, et au regard de la saison particulière que nous venons de traverser, nous souhaitons proposer au comité directeur de cet automne de valider une aide exceptionnelle sur les licences, accordée aux femmes dirigeantes mais également aux jeunes dirigeants de moins de 30 ans afin de poursuivre le soutien à la relève dans notre comité.

C'est un sujet qui me tient à cœur, Manon nous présentera le dispositif dans lequel elle est inscrite et qui va tout à fait dans ce sens.

La multitude de tâches à réaliser au quotidien, preuve d'un fonctionnement actif de notre comité, représente également un investissement en temps qui ne permet pas toujours de traiter les sujets au rythme souhaité ou avec l'attention qui serait attendue. Ce constat m'amène à penser qu'il nous faudra mettre en place une répartition de certaines actions de manière plus équilibrée, tout comme la participation aux différentes AG des clubs qui reste un point crucial dans le lien avec ceux-ci, eux acteurs du terrain et qui engendre des frustrations faute de pouvoir les honorer. Sur ce point je ferai une proposition concrète de fonctionnement auprès du CD et du bureau à l'automne (merci Jean Louis).

Sur l'ensemble du suivi et des travaux menés durant cette saison nous pouvons faire le constat suivant : (constat factuel, sans jugement aucun) que les tâches extrêmement nombreuses au quotidien nous empêchent d'avancer régulièrement sur certains sujets et que nous sommes trop peu nombreux à être engagés sur l'ensemble des projets qui contribuent au fonctionnement du comité, ce qui entraîne parfois aussi une qualité moindre de notre part dans certains suivis. A ce titre nous avons été interpellés fortement par une commission sans pour autant pouvoir apporter malheureusement des solutions miracles faute de temps (entre autres) ...

Et pourtant ce n'est pas faute de partir à la recherche de solutions, qui débouchent sur de bonnes nouvelles aussi, en l'occurrence l'arrivée de Mathilde , étudiante STAPS qui dans le cadre d'un stage a rejoint l'équipe pour quelques semaines et travaille déjà avec beaucoup d'efficacité sur les projets de la saison prochaine chapeautée par Vanessa Dorsch notre secrétaire de direction et Manon KROEPFE , responsable développement.

Nous lui souhaitons la bienvenue et plein succès dans ses projets.

Côté finances, maintenant que nous émergeons du « fond de la mine », un travail de réflexion sur les clés de répartition visant les sommes non fléchées entre disciplines sportives et autres a été amorcé. Des réunions de travail avec les présidents de commission ont été menées, mais nous n'avons jusqu'ici pas trouvé de solutions satisfaisantes. Le bureau poursuit d'ores et déjà ce travail et fera une proposition au courant de l'automne.

L'année dernière j'évoquais la patience indispensable au redressement financier, je constate que celle ci doit s'étendre à bien d'autres sujets sur la mise en œuvre des projets en général mais nous restons confiants et ne doutons pas de la bonne volonté et de l'engagement de tous.

Un dernier point sur la responsabilité sociétale que doit porter le comité. Au delà des obligations ministérielles en cours, celle-ci nous tient à cœur, tant au niveau national que régional et il est important que nous puissions échanger sur ces sujets en partageant les idées et les expériences de tous. C'est pourquoi nous mettrons ce thème (entre autres) à l'ordre du jour du forum des présidents .Toutes les bonnes volontés seront les bienvenues.

Pour finir je tiens à adresser un remerciement particulier à notre secrétaire générale Martine PETER présente à nos côtés ainsi qu'à notre trésorier Bertrand BEDEL pour son investissement, sa disponibilité et sa patience au quotidien sur des sujets bien souvent complexes voire aventureux.

Toute notre gratitude va aussi à Vanessa DORSCH : personne phare au sein de notre comité, qui fait le lien entre tout et tous, et toujours pleine de compréhension, bienveillance et efficacité.



Approbation
du rapport
moral de la
présidente

**Le rapport moral de la Présidente
est approuvé à l'unanimité.**

Rapport moral de la secrétaire générale : Martine Peter

- 1. STATISTIQUES LICENCES**
 - Effectif licenciés et bilan au 30 mai 2024
 - Détail des licences vendues
 - Top 10 des clubs du CSMV
 - Adhésions nationales
 - Radiation/mise en sommeil/ création clubs saison 2023/2024

- 2. COUT LICENCES SAISON 2024/2025**
 - Réforme des garanties d'assurance
 - a. Augmentation de 0,80 euros sur la RC
 - b. Augmentation moyenne de 15 % sur les assurances optionnelles (primo/médium/optimum)

**Le rapport moral de la Secrétaire Générale
est visible sur le site SKIVOSGES**

Lien :

[AGO du 8 juin 2024 \(documents\) \(skivosges.net\)](http://AGO du 8 juin 2024 (documents) (skivosges.net))

*** Changement de la compagnie d'assurance et d'assistance**

- **Allianz** remplace Europ Assistance

*** Augmentation tarifaire obligatoire et nécessaire**

- **+0,80€ TTC en RC**

| OPTION D'ASSURANCE IA | 2023/2024 | 2024/2025 | % |
|-----------------------|-----------|-----------|-----|
| PRIMO | 14,00 € | 16,50 € | 18% |
| MEDIUM | 23,80 € | 28,10 € | 18% |
| OPTIMUM | 42,60 € | 48,50 € | 14% |
| FAMILLE PRIMO | - | 57,00 € | - |
| FAMILLE MEDIUM | 78,10 € | 97,00 € | 24% |
| FAMILLE OPTIMUM | - | 167,00 € | - |
| ELITE | 233,11 € | 233,11 € | 0% |
| TICKET COURSE | 1,40 € | 1,70 € | 21% |
| PASS DÉCOUVERTE | 2,30 € | 2,70 € | 17% |

➤ 7.1 La réforme des options d'assurance

Qu'est ce qui change ?

Toutes les options d'assurances IA sont désormais proposées pour tous les types de licences (y compris la famille)

Une offre plus large proposée à tous les licenciés sans distinction

- PRIMO
- MEDIUM
- OPTIMUM



* Licences Loisir : ajout de l'option OPTIMUM

* Licences COMPÉTITEUR : ajout des options PRIMO et MEDIUM

* Licences FAMILLE :

- Ajout de la RC (sans option) et des options PRIMO et OPTIMUM
- Même formule pour tous les membres d'une même famille

* Options Fond Medium et AEV (alpinisme, escalade, Varappe) supprimées

* AVANT (jusqu'à la saison 2023-2024)

| TYPE LICENCE | RC uniquement (sans garanties IA) | PRIMO | MEDIUM | FOND MEDIUM | OPTIMUM |
|--------------|-----------------------------------|-------|--------|-------------|---------|
| COMPÉTITEUR | x | | | | x |
| DIRIGEANT | x | x | x | | x |
| LOISIR | x | x | x | x | |
| FAMILLE | | | x | | |

* DÉSORMAIS (à partir de la saison 2024-2025)

| TYPE LICENCE | RC uniquement (sans garanties IA) | PRIMO | MEDIUM | FOND MEDIUM | OPTIMUM |
|--------------|-----------------------------------|-------|--------|-------------|---------|
| COMPÉTITEUR | x | x | x | | x |
| DIRIGEANT | x | x | x | | x |
| LOISIR | x | x | x | | x |
| *FAMILLE | x | x | x | | x |

Tous les membres d'une licence famille doivent choisir la même option d'assurance ou renoncer aux garanties d'assurances

Lifting des garanties

- * Franchise : Ajout franchise 50 € par sinistre (sauf si indemnisation uniquement des frais de secours, d'ambulance et d'assistance).
- * Forfait de ski : garantie ajoutée à l'option PRIMO et création de niveaux de prise en charge distincts en fonction de l'option d'assurance.
- * Suppression des garanties « Perte et vol du forfait », « location en cas de bris de skis » et « Indemnités journalières hospitalisation ».
- * Baisse du plafond d'indemnisation des frais médicaux engagés en France (après intervention sécu + mutuelle)
- * Baisse du plafond d'indemnisation des frais médicaux engagés à l'étranger pour l'option MEDIUM
- * Baisse du capital décès/invalidité

TARIF DES LICENCES SAISON 2024/2025

| CATÉGORIES D'ÂGE | | | | | |
|---------------------------|--|--|----------------------------|--|--|
| Jeune né en 2010 et après | | | Adulte né en 2009 et avant | | |

| TYPE DE LICENCE | PRIX LICENCE | RC / OPTION ASSURANCE | LICENCE (RC Assurance incluse) | COTISATION REGIONALE | TOTAL LICENCE |
|-----------------|--------------|-----------------------------|--------------------------------------|-------------------------|---------------|
|-----------------|--------------|-----------------------------|--------------------------------------|-------------------------|---------------|

LICENCE CARTE NÉGÉ LOISIR

| | | | | | |
|------------------------|----------|----------|----------|---------|----------|
| LOISIR JEUNE RC | 31,10 € | 10,60 € | 41,70 € | 10,00 € | 51,70 € |
| LOISIR ADULTE RC | 36,30 € | 10,60 € | 46,90 € | 10,00 € | 56,90 € |
| LOISIR JEUNE PRIMO | 31,10 € | 27,10 € | 58,20 € | 10,00 € | 68,20 € |
| LOISIR ADULTE PRIMO | 36,30 € | 27,10 € | 63,40 € | 10,00 € | 73,40 € |
| LOISIR JEUNE MEDIUM | 31,10 € | 38,70 € | 69,80 € | 10,00 € | 79,80 € |
| LOISIR ADULTE MEDIUM | 36,30 € | 38,70 € | 75,00 € | 10,00 € | 85,00 € |
| LOISIR JEUNE OPTIMUM | 31,10 € | 39,30 € | 80,20 € | 10,00 € | 90,20 € |
| LOISIR ADULTE OPTIMUM | 36,30 € | 39,30 € | 85,40 € | 10,00 € | 95,40 € |
| LOISIR FAMILLE RC | 109,00 € | 37,00 € | 146,00 € | 10,00 € | 156,00 € |
| LOISIR FAMILLE PRIMO | 109,00 € | 94,00 € | 203,00 € | 10,00 € | 213,00 € |
| LOISIR FAMILLE MEDIUM | 109,00 € | 134,00 € | 243,00 € | 10,00 € | 253,00 € |
| LOISIR FAMILLE OPTIMUM | 109,00 € | 204,00 € | 313,00 € | 10,00 € | 323,00 € |

Les membres d'une licence famille doivent choisir la même option d'assurance ou renoncer aux garanties.

LOISIR CARTE NÉGÉ COMPÉTITEUR

| | | | | | |
|----------------------------|---------|---------|----------|---------|----------|
| COMPÉTITEUR JEUNE RC | 38,90 € | 10,60 € | 49,50 € | 10,00 € | 59,50 € |
| COMPÉTITEUR ADULTE RC | 57,70 € | 10,60 € | 68,30 € | 10,00 € | 78,30 € |
| COMPÉTITEUR JEUNE PRIMO | 38,90 € | 27,10 € | 66,00 € | 10,00 € | 76,00 € |
| COMPÉTITEUR ADULTE PRIMO | 57,70 € | 27,10 € | 114,80 € | 10,00 € | 124,80 € |
| COMPÉTITEUR JEUNE MEDIUM | 38,90 € | 38,70 € | 97,60 € | 10,00 € | 107,60 € |
| COMPÉTITEUR ADULTE MEDIUM | 57,70 € | 38,70 € | 126,40 € | 10,00 € | 136,40 € |
| COMPÉTITEUR JEUNE OPTIMUM | 38,90 € | 39,30 € | 118,00 € | 10,00 € | 128,00 € |
| COMPÉTITEUR ADULTE OPTIMUM | 57,70 € | 39,30 € | 146,80 € | 10,00 € | 156,80 € |

LICENCE CARTE NÉGÉ DIRIGEANT

| | | | | | |
|-------------------|---------|---------|----------|---------|----------|
| DIRIGEANT RC | 62,10 € | 10,60 € | 72,70 € | 10,00 € | 82,70 € |
| DIRIGEANT PRIMO | 62,10 € | 27,10 € | 89,20 € | 10,00 € | 99,20 € |
| DIRIGEANT MEDIUM | 62,10 € | 38,70 € | 100,80 € | 10,00 € | 110,80 € |
| DIRIGEANT OPTIMUM | 62,10 € | 39,30 € | 121,20 € | 10,00 € | 131,20 € |

PASS DISCOVERTE

6,00 €

TRANSFERT

12,00 €

QUESTIONS FINANCIÈRES

➤ 6.2 Budget prévisionnel 2024/2025

Tarifs des cotisations clubs 2024/2025

Comme les 2 saisons précédentes, il a été proposé de fixer le tarif des cotisations clubs 2024/2025 à 0 €

Rapport financier

Comptes 2023

Budget 2024/25

Bertrand BEDEL

Le rapport financier du Trésorier rest approuvé à l'unanimité

Le budget prévisionnel du Trésorier est approuvé à l'unanimité

Le quitus est donné au Trésorier

Exercice sur 16 mois (1^{er} janvier 2024-30 avril 2025) validé à l'unanimité

Les comptes 2023 sont visibles sur SKIVOSGES

Lien :

[AGO du 8 juin 2024 \(documents\) \(skivosges.net\)](http://AGO du 8 juin 2024 (documents) (skivosges.net))

Rapport financier

Pour la première fois depuis plusieurs années, nous repassons dans le vert, avec un exercice aux écritures plus lisibles. Nous avons arrêté les opérations sur la Ligue.

Le résultat positif obtenu sur l'exercice 2023 a été salué par nos instances partenaires (Etat/Région/FFS/Banque), cela nous permet de poursuivre notre désendettement, c'est nécessaire et nous devons continuer sur cette voie, le chemin étant encore long. (Le PGE court jusque juin 2027 à raison de 4700 € par mois)

Cette rigueur retrouvée nous permet d'envisager le passage à l'exercice de 16 mois avec une relative sérénité, j'y reviendrai dans la présentation du budget, car au delà du résultat positif au sens comptable, la situation en trésorerie est parfois tendue.

Le point sur lequel nous avançons très difficilement est l'augmentation des recettes, c'est l'affaire de tous et c'est ce qui nous permettra de réduire le cout de nos activités pour les familles, qui reste un objectif important de notre mandat.

Rapport financier

Priorités des semaines et des mois à venir:

Finaliser dans un esprit de travail aussi constructif que possible des clés de répartitions entre commissions

Avancer sur le remplacement d'un ou plusieurs bus, évaluer l'opportunité de remettre en place un système de « cagnotte » pour financer les bus.

Perfectionner les outils de pilotage

Coordonner le fonctionnement opérationnel des différents comptes satellites afin de pouvoir bâtir des prévisionnels de trésorerie globaux (ce qui est d'une part nécessaire et qui est demandé par certaines instances)

Et bien entendu, comme les sources d'économies se tarissent, augmenter les recettes.

Rapport financier

Pour terminer, je remercie M Richter, notre nouvel expert comptable, et Mégane son assistante pour l'excellente collaboration.

Merci également à notre partenaire financier le Crédit Mutuel.

Merci aux trésoriers et présidents de commissions pour leur gestion.

Merci à nos 3 experts, Jean Louis Barthel, Nicolas Degermann et Marc Febvay pour leur avis toujours précieux.

Merci à Rémi Landréa de la Région Grand Est et Alain Le Corno, trésorier de la FFS pour leur soutien et leur regard sans concession.

Un très grand merci à Vanessa pour sa disponibilité, son efficacité et son appui sans faille.

Et enfin merci particulier à Estelle pour sa confiance

Réforme de la gouvernance

Mais qu'est-ce qui va changer ?
Et quand ?

Un processus long ...

- Mars 2022 : Adoption de la loi
- Novembre 2022 : Coup d'envoi de la réforme FFS
- Hiver/Automne 2023 : Travaux politiques et juridiques
- Novembre 2023 : Adoption des grands principes de la réforme (en comité directeur) et échanges avec les territoires
- Hiver 2024 : Rédaction des textes
- Printemps 2024 : Derniers arbitrages et validation par le MSJOP
- 31 mai 2024 : Adoption ?

... et partagé

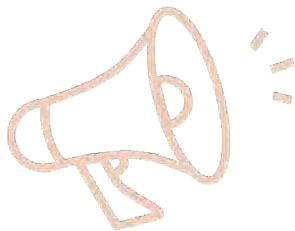
- Travaux menés par le bureau et le comité directeur
- Échanges avec l'ensemble des partenaires institutionnels et les territoires
- Travaux supervisés par la commission juridique, un cabinet d'avocats et le MSJOP

RÉFORME DE LA GOUVERNANCE

➤ Présentation

A partir de
2026

Une gouvernance pensée pour mieux écouter la voix des clubs et des licenciés ...



Le vote direct des clubs en AG de la FFS

Pour toutes les AG (ordinaires, électives, financières, extraordinaires)

| COMPO DE L'AG | |
|---------------|---|
| | Collège A |
| | <ul style="list-style-type: none">• Les représentants de tous les clubs affiliés (50 % des voix)• Les représentants de tous les CS (50 % des voix) |
| | Collège B |
| | <ul style="list-style-type: none">• Le SNMSF (2 voix) |
| | Collège C |
| | <ul style="list-style-type: none">• DSF (1 voix)• Le Pool (1 voix) |

Tous les ans, les présidents de clubs (ou leurs représentants) seront appelés à se prononcer sur l'ensemble des décisions stratégiques de la FFS

RÉFORME DE LA GOUVERNANCE

➤ Présentation

A partir de
2026

La voix de... tous les licenciés !

La fin de la pondération des voix des licenciés

**Comment sont calculés les voix des représentants des clubs
et des comités de ski à l'AG FFS ?**

1 licencié

(quel que soit son type de licence ou son statut de haut niveau)

=

1 voix

RÉFORME DE LA GOUVERNANCE

➤ Présentation

A partir de
2026

Une gouvernance pensée pour mieux décliner la stratégie fédérale

L'évolution des instances dirigeantes de la FFS

- * Création du **bureau exécutif** (*organe dirigeant*) – suppression du conseil fédéral
- * Création du **conseil d'orientations et des territoires** COT (*organe consultatif*)
- * **Parité stricte** au sein des instances décisionnaires (Codir et Burex)
- * Limitation à **3** du nombre de **mandats du président FFS**

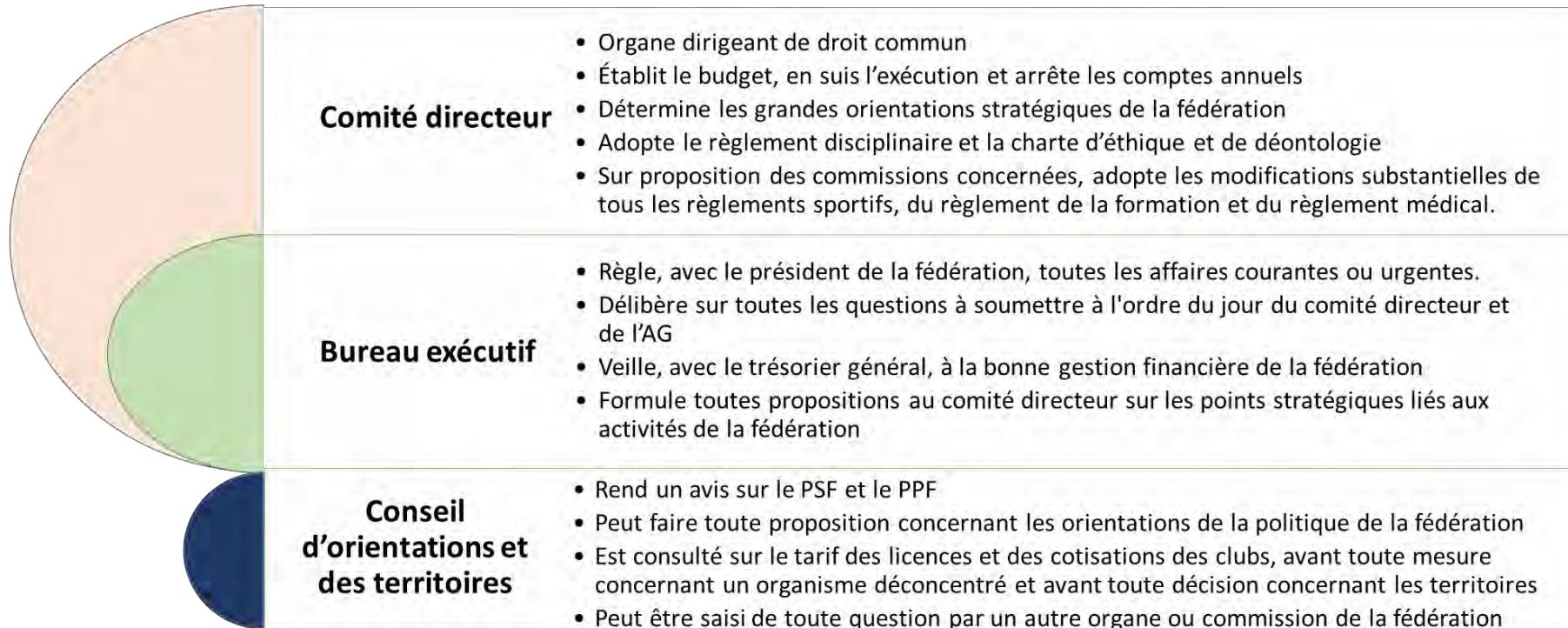
RÉFORME DE LA GOUVERNANCE

➤ Présentation

A partir de
2026

Une gouvernance pensée pour mieux décliner la stratégie fédérale

L'évolution des instances dirigeantes de la FFS



RÉFORME DE LA GOUVERNANCE

➤ Présentation

A partir de
2026

Une gouvernance pensée pour mieux décliner la stratégie fédérale

L'évolution des instances dirigeantes de la FFS

Le comité directeur

- * Modification de la composition >> **réduction du nombre** de membres et représentation des collèges dans le respect des équilibres
- * Modification du mode d'élection du comité directeur >> **scrutin de liste**, suppression des membres de droit, création de collèges, représentation des athlètes, des encadrants et des officiels

RÉFORME DE LA GOUVERNANCE

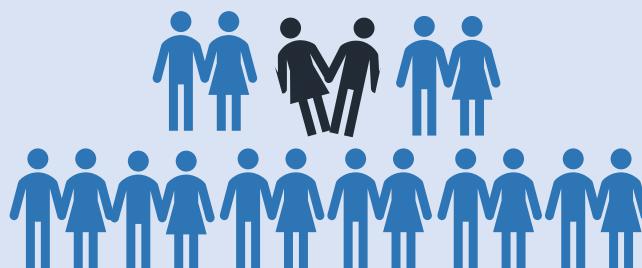
➤ Présentation

A partir de
2026

Le futur comité directeur FFS

Collège A (clubs affiliés)

Scrutin de liste



17 membres

- De type *winner takes all* – à 1 ou plusieurs tours
- Président = tête de liste
- 8 hommes et 8 femmes minimum
- Dont 1 médecin
- Uniquement (sauf médecin) des élus au sein des CS
- Max 2 représentants par CS
- Min 11 CS représentés

Collège B

(OBL qui délivrent des licences)

Scrutin uninominal majoritaire



2 membres

- 1 tour
- 1 homme et 1 femme

esf

Collège C

(Organismes qui contribuent au développement)

Scrutin uninominal majoritaire



2 membres

- 1 tour
- 1 homme et 1 femme

LE POOL
DOMAINES
SANTÉS
SOCIÉTÉS
SPORTS

Représentants des SHN

Élus par la CFAHN



2 membres

- 1 homme
- 1 femme

Représentants des officiels et encadrants bénévoles

Élus par leurs pairs



2 membres

- 1 homme & 1 femme, par tirage au sort
- Respectivement élus par les officiels et encadrants bénévoles

RÉFORME DE LA GOUVERNANCE

➤ Présentation

A partir de
2026

Le futur bureau exécutif

6 membres élus par le comité directeur



Scrutin de liste majoritaire à 1 tour
Sur proposition du président
Vote pour ou contre

- Le président
- 3 hommes et 3 femmes
- 5 autres membres élus par le comité directeur en son sein (collège A et représentants des officiels et encadrants bénévoles)
- Dont un secrétaire général, un trésorier général et un ou plusieurs vice-président(s)

2 Représentants des SHN



Élus par la CFAHN

- 1 homme
- 1 femme

➤ Présentation

Le futur conseil d'orientations et des territoires

- * 17 membres : **1 représentant de chaque CS**
 - Le président de chaque CS ou, lorsque s'il est au comité directeur, un représentant désigné par le comité directeur du CS
- * X membres : **1 représentant de chaque institution partenaire** (ne siégeant pas au codir)
 - Le président (ou un de ses représentants) de chaque institution reconnue « acteur national qui accompagne le milieu fédéral »
- * 1 membre du bureau exécutif assiste de droit aux réunions du cot et assure le lien avec le codir
- * Le COT désigne son président en son sein

RÉFORME DE LA GOUVERNANCE

➤ Présentation

A partir de
2026

Et dans les territoires ça va donner
quoi la réforme de la gouvernance ?

* Ligues régionales

- Parité stricte
- Limitation du nombre de mandat du président (3 maximum)

* Comités de ski

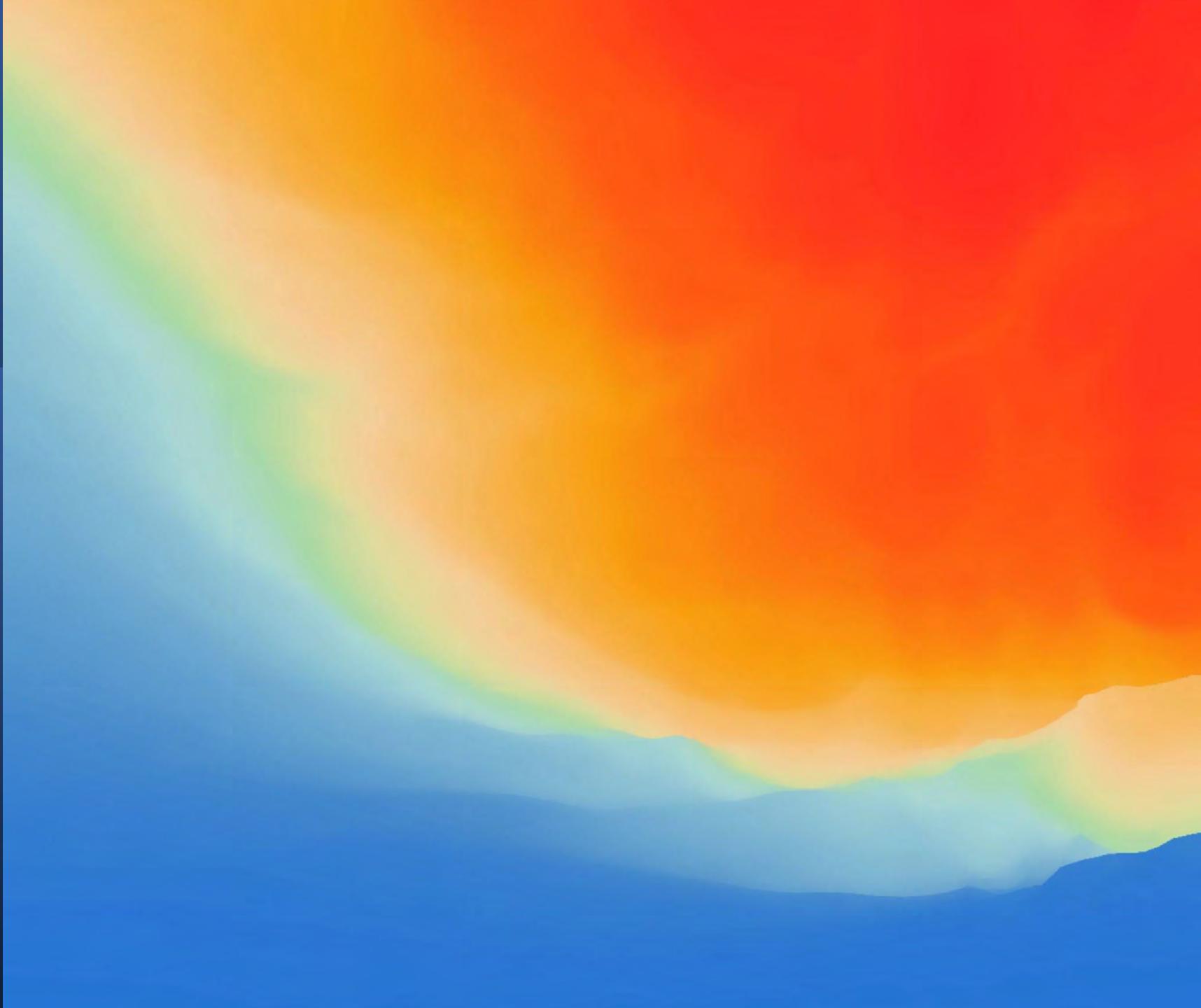
- 40% de représentation des 2 sexes en 2026
- Parité stricte en 2030
- Pondération des voix : à la discrétion de chaque CS, dans la limite de 1 à 5 selon le type de licence.

TRAVAUX SUR LES STATUTS DES CS ET LR EN 2024/2025
(POUR ADOPTION EN AG 2025)

Développement du Comité

Manon Kroepflé

- Projets en cours
- Projet associatif



Attirer de nouveaux licenciés



S'adapter aux changements climatiques



Intégrer les dirigeants de demain

- 1 Programme Innovant
- 20 jeunes de 16 à 35 ans
- Création d'une section « Ski Club de Demain » au sein du Comité



PROJET ASSOCIATIF

COMITE DE SKI DU MASSIF DES VOSGES

Identité

Objectifs

Moyens

En cours d'élaboration.



Identité de l'association

Le Comité de Ski du Massif des Vosges est l'un des 17 comités sportifs de la Fédération Française de Ski ; c'est une association régie selon les articles 21 à 79 III du Code Civil Local.

Fort de 8 000 licenciés répartis dans les 108 clubs que compte le Comité en 2022/2023, du pratiquant loisir à l'athlète de Haut Niveau, le Comité de Ski du Massif des Vosges a en charge la pratique du ski loisir et de compétition, dans toutes les discipline : ski alpin, ski de fond, biathlon, saut, snowboard, télémark, ski freestyle, ski de rando ...

Le siège social du Comité de Ski du Massif des Vosges est situé à CERNAY (68700), 16 rue des Prés.

L'Association est administrée par un Comité Directeur composé de 25 membres élus bénévoles et d'un représentant DSF et un représentant ESF pour une durée de 4 ans.

Objectifs

- **Formations :**

Encadrer, transmettre, partager le goût de la glisse, et faire progresser les pratiquants de tous âges en toute sécurité.

Permettre l'accès aux différentes disciplines proposées par la fédération (ski alpin , biathlon ski de fond, snowboard , saut à ski , rollerski, ski sur herbe, ski forme, ski santé ..)

Créer du lien entre les différents clubs du comité de ski du Massif des Vosges.

Former les cadres fédéraux et les officiels : La commission Formation des cadres coordonne la formation et le recyclage de nos moniteurs fédéraux issus des clubs de ski vosgiens. Il s'agit aussi de susciter la vocation, de transmettre un savoir, de motiver ces "bénévoles encadrants" pour prendre des responsabilités dans le fonctionnement de leur club. Elle met en place chaque saison un programme complet de formation, portant sur les disciplines ski alpin, nordique, snowboard et ski de randonnée.

Former des officiels fédéraux bénévoles (juges, directeurs techniques, chronométreurs, traceurs

- **Développement :**

Organisations d'évènements avec des actions de promotion pour encourager la pratique du ski sous toute ses formes : présence sur les compétitions, journée découverte, fête du ski

Compétition pour tous (hors haut niveau) : Valoriser l'offre des clubs pour permettre aux pratiquants de se familiariser ou de découvrir les différents formats de pratiques compétitives sans les contrainte de la course (séance découverte ou régulière d'entraînement à la compétition)

Conquérir des publics spécifiques (comité d'entreprise, skieurs universitaires ...)

Haut Niveau :

- ❖ Formation sportive pour l'entrée en équipe de France.
- ❖ Accompagnement au sein des structures scolaires et suivi médical.
- ❖ Environ 60 athlètes inscrits en CIE et Equipe Comité toutes disciplines confondues.

RESPONSABILITE SOCIETALE :

Démarche écoresponsable et actions mises en place inscrites dans le développement durable et responsable afin d'assurer la préservation du milieu naturel montagnard

- ❖ Activités en direction des personnes en situation d'handicap
- ❖ Activités ski forme proposées
- ❖ Sensibilisation à la lutte contre la violence/le harcèlement

Moyens

- **Formations :**

Formations initiales MF 1/MF2 ski alpin, snow, nordique et formations continues, toutes disciplines confondues

- **Développement :**

- Fête du ski : à la conquête de nouveaux licenciés et le réengagement d'anciens licenciés
- Le ski en milieu scolaire : amener 200 jeunes scolaires sur les pistes de ski pour une journée d'initiation découverte

Retour sur le congrès de la FFS

Sylvie Grésillaud

Représentante des clubs du CSMV à l'AG FFS 2024

- Tables rondes et action « Imagine le ski club de demain »

LES TABLES RONDES

→ « On fera quoi demain ? »

Objectifs : réflexion sur la pratiques et les pratiquants + le bénévolat et le modèle associatif

Invités : Fédération Française de Cyclisme, Fédération Française de la Voile,
Fédération Française du Ski (CTS FFS du CIE Pyrénées Occitanie + Estelle),
AirCoop, Fédération Française du Badminton

LES TABLES RONDES

→ « On fera quoi demain ? »

Ce qui est à retenir :

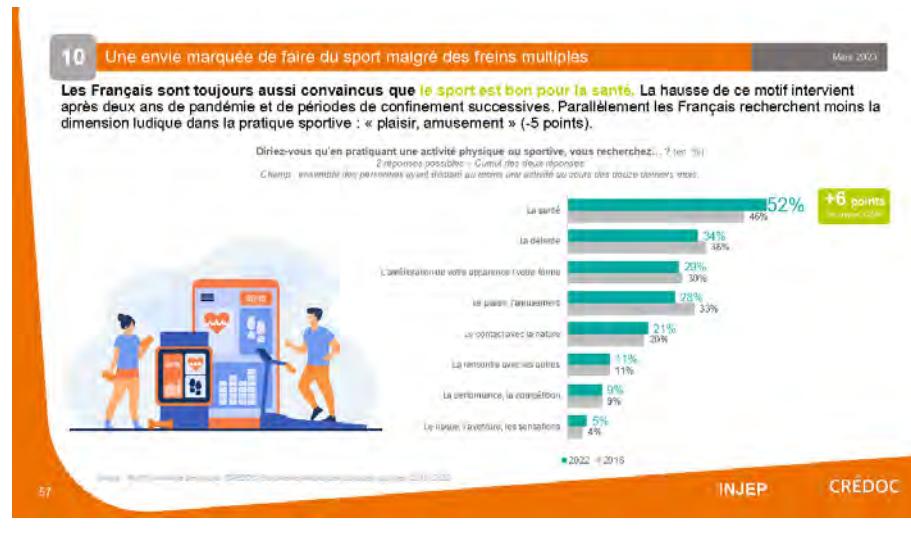
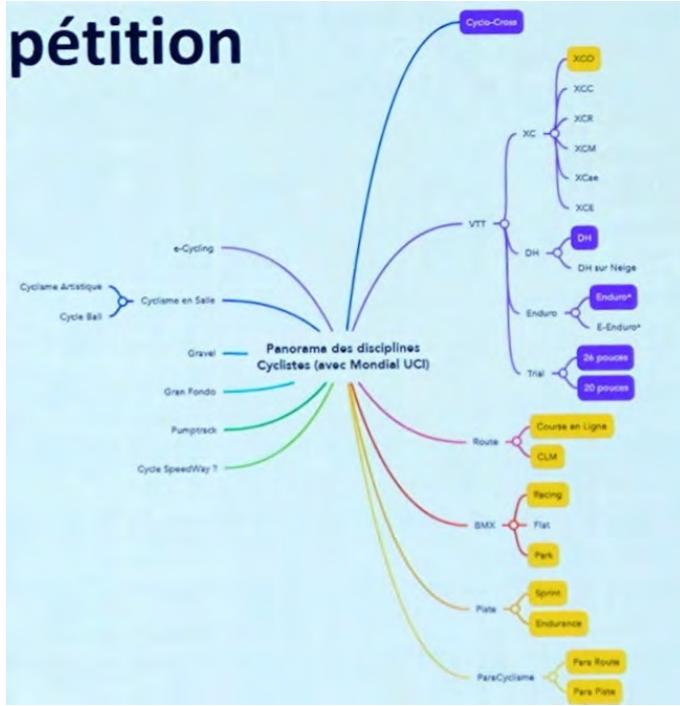
- L'influence des nouveaux équipements, des nouvelles pratiques, des enjeux sociétaux → des nouvelles disciplines (ex : e-sport), une nouvelle organisation
- De la pluriactivité au sein et entre clubs et structures d'autres fédérations
- De la formation et sensibilisation auprès des jeunes, l'implication des parents
- Baromètre national des pratiques sportives, 2022 vs 2028 : l'évolution de la pratique et des besoins → changement de paradigme et de logique pour les clubs (structurel, je/nous, positionnement territorial, utilité/insertion professionnelle...) et pour le pratiquant (pour la vie)

FIDELISER, LEGITIMER, CONSTRUIRE LE MEILLEUR MODELE

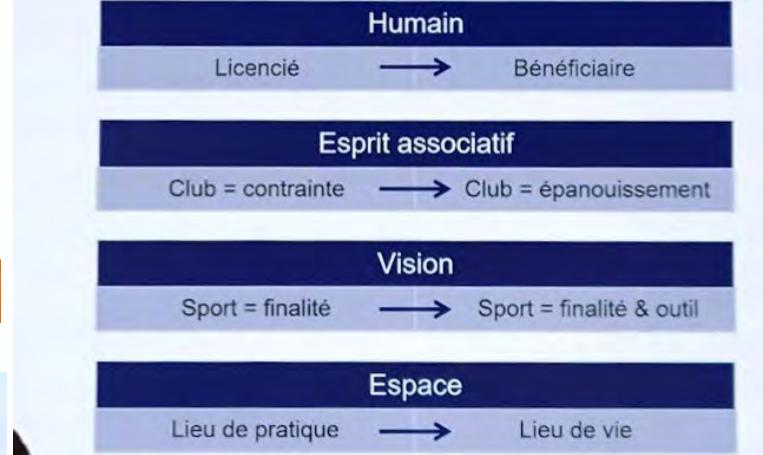
LES TABLES RONDES

→ « On fera quoi demain ? »

pétition



Changement de logique



LE FORUM DES JEUNES

→ « Imagine le ski club de demain »

Echange jeunes dirigeants de moins de 35 ans et quelques non licenciés passionnés de ski et de snowboard

Objectifs : appréhender nos évolutions et notre adaptation, pour

- mieux répondre aux problématiques de gestion des clubs,
- mieux analyser les raisons de devenir ou rester adhérent d'un club et licencié de la fédération



Appel à candidature pour un groupe de travail RSO

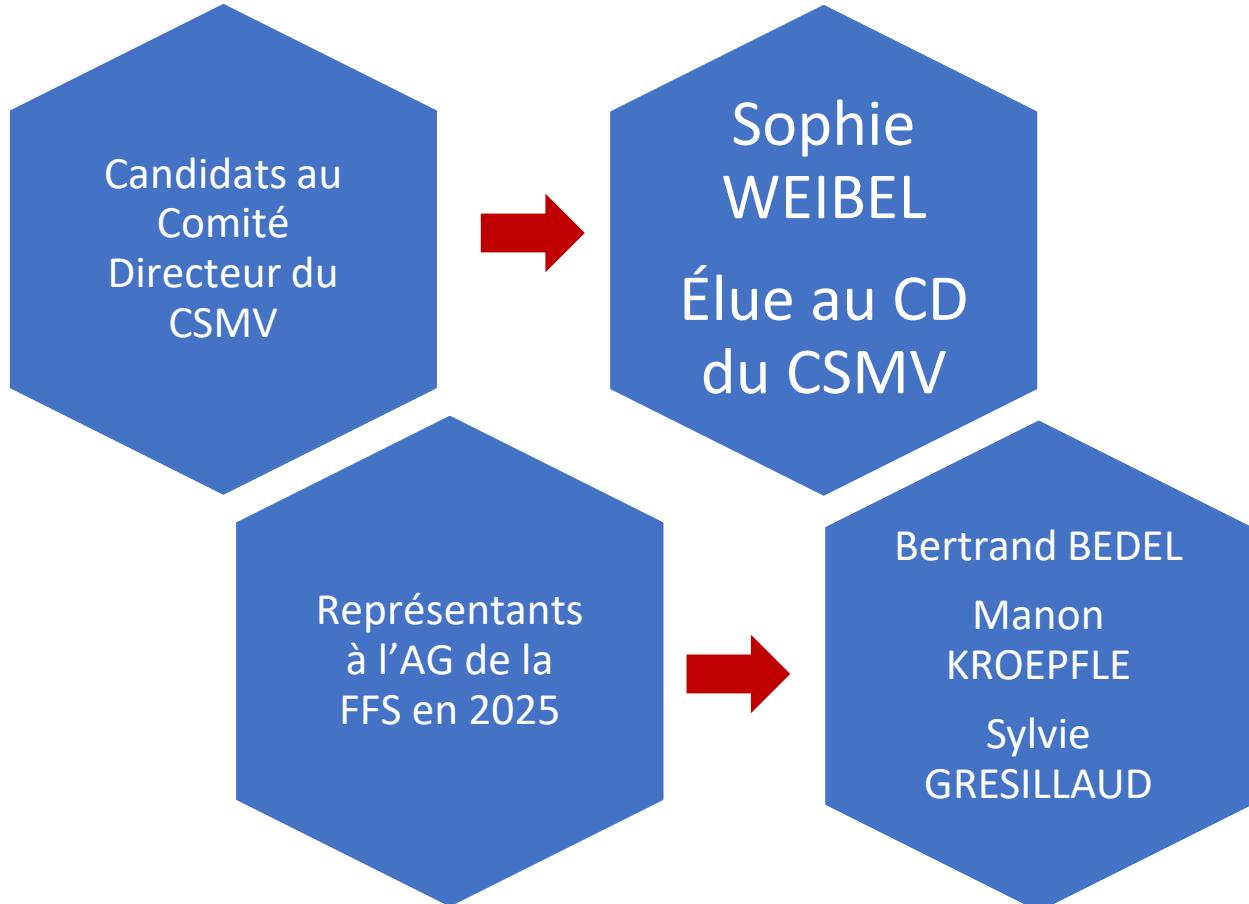


Rappel obligations ...



Indispensable à l'avenir du développement du ski (sortir des phrases qui tuent .. De toute façon le ski ça pollue)

Elections :



Le vote pour les représentants à l'AG de la FFS a été initié une première fois, à mains levées mais sans tenir compte des procurations ; nous avons, par conséquent, effectué un second vote, toujours sans anonymat, mais en prenant en compte les pouvoirs donnés.

Présenté par
Pascal MUNIER

CIE

Le Parcours de Performance Fédéral au sein du CSMV

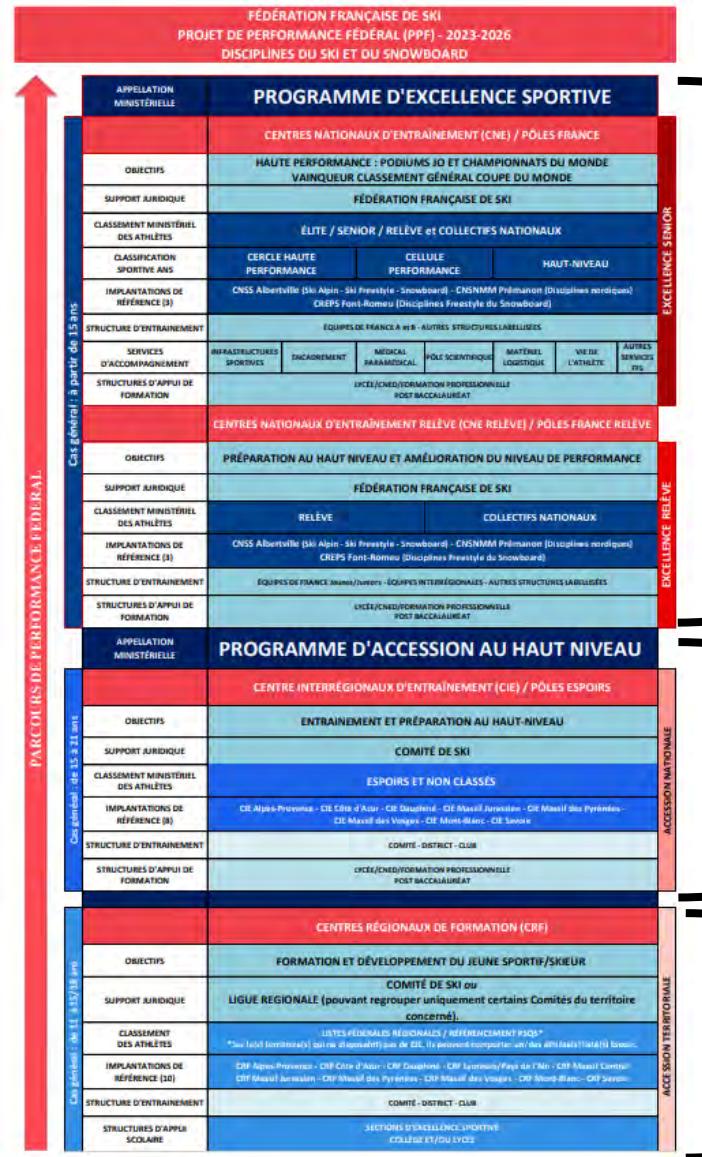
- Versant Sportif**
- Versant Médical**



Le Parcours de Performance Fédéral au sein du CSMV

responsabilité CSMV :

- Directeur CIE / PPF MV :
Annick Vaxelaire / Brice Guth
- représentant dirigeant : Pascal Munier
- 4 commissions sportives représentées
(biathlon, saut / combiné, fond, alpin)



Le CNE, dont les équipes de France, le haut niveau

Le CIE, l'accès vers le haut niveau

Les CRF, notre base de formation pour l'accès vers le haut niveau

Le Parcours de Performance Fédéral au sein du CSMV (versant sportif)

effectifs 2024-2025

| | biathlon | saut / CN | fond | alpin | total 24-25 | total 23-24 |
|----------------------------|----------|-----------|------|-------|-------------|-------------|
| CNE(dont Equipe de France) | 6(4) | 5(1) | 5(3) | 1(1) | 17(9) | 16 |
| CIE | 4 | 5 | 16 | 6 | 31 | 50 |
| CRF | 6 | 2 | 8 | 46 | 62 | 30 |
| total | 18 | 12 | 29 | 53 | 93 | 96 |

Des structurations et organisations différentes selon les disciplines.

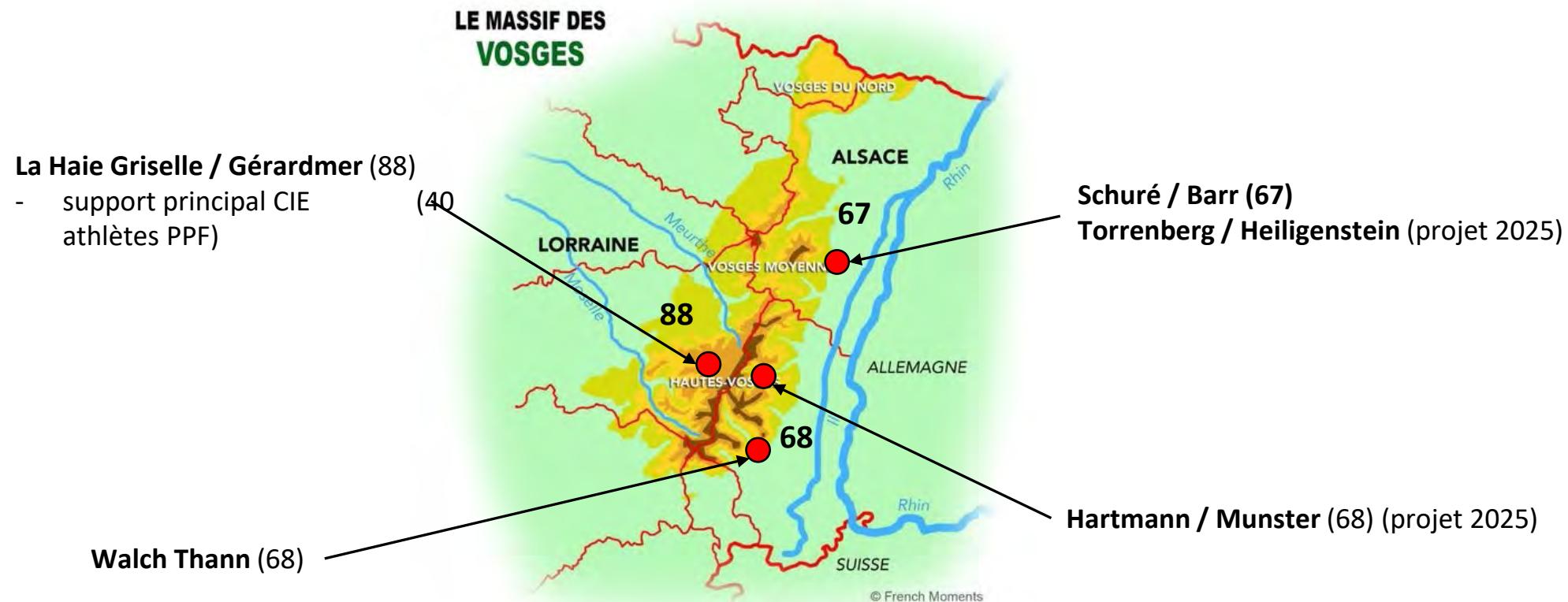
La gestion des athlètes CIE et CRF est assurée soit par le CSMV (équipes régionales / CIE), soit par des secteurs (vallées / départements), soit par les clubs.

Certains CNE sont à la charge des commissions sportives régionales...

Le Parcours de Performance Fédéral au sein du CSMV (versant scolaire)

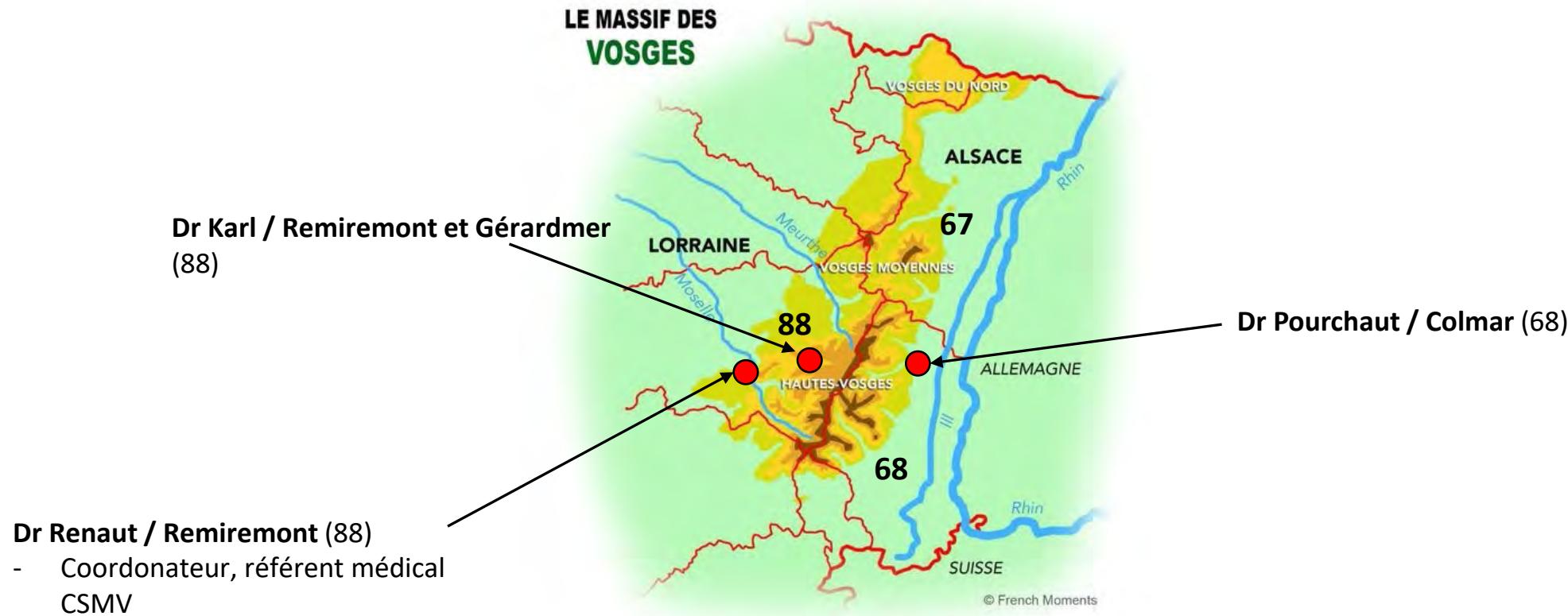
Les sections *Sport- Etudes Ski* du Massif des Vosges

+ les nombreuses SSS



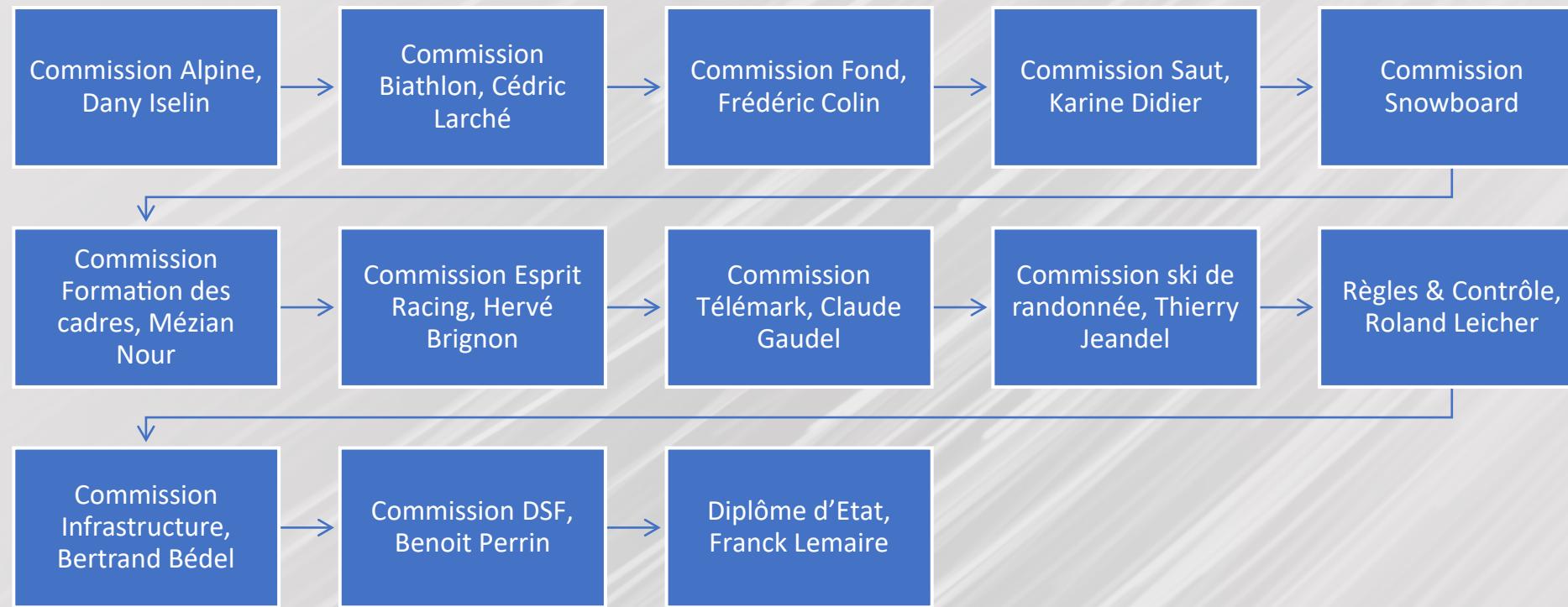
Le Parcours de Performance Fédéral au sein du CSMV (versant médical)

Les médecins référents du CSMV veillent au Suivi Médical Réglementaire (SMR) de l'ensemble de nos athlètes PPF



Commissions & délégations





Les rapports sont disponibles sur le site www.skivosges.net

Le Président de la commission Biathlon informe qu'il n'a pas communiqué le rapport de commission annuel pour 2 raisons :

1. Il n'en a pas rédigé,
2. Il décrit une situation alarmante de la commission qui selon lui n'a pas d'avenir (« d'ici 2030, il n'y aura probablement plus de biathlon dans les Vosges ») et précise que le fonctionnement de celle-ci repose exclusivement sur 2 personnes : lui-même et son trésorier.